



## Bijouterie Centre Ville De Rennes A Ceder

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le mars 20, 2025

51 vues

### Adresse:

5, rue Edith Cavell

### Date de fin de commercialisation:

04/04/2025

### Date limite de dépôt des offres:

02/04/2025

### Etude:

Lex MJ

1154-5017237. Dans le cadre de la liquidation judiciaire de la société AUDREY JOAILLERIE, la cession du fonds de commerce suivant est envisagée :

FONDS DE COMMERCE

Audrey Joaillerie

5, rue Edit Cavell 35000 RENNES

Bijouterie

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE :

Ø Actifs corporels

Voir inventaire du Commissaire de justice.

L'acquéreur prendra les actifs en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité au regard de la réglementation applicable en cours.

Ø Actifs incorporels

## § Droit au bail

Le droit au bail porte sur les locaux situés 5, rue Edith Cavell 35000 RENNES :

Description : au rez-de-chaussée, un local commercial avec vitrine.

Destination du bail : bijouterie, joaillerie, sertisseur pierres précieuses.

Durée du bail : 9 années entières et consécutives du 07/02/2020 au 06/02/2029.

Loyer : 12.000 € HT annuel, soumis à TVA, payable trimestriellement d'avance.

Dépôt de garantie : trois mois de loyer HT.

Autres :

- Cautionnement solidaire,
- Clause de garantie cédant-cessionnaire inapplicable (L.641-2 du Code de commerce).

Les candidats sont expressément invités à prendre connaissance de l'ensemble des clauses du contrat de bail et notamment les éventuelles clauses de solidarité, préemption et de cautionnement ainsi que toutes les pièces annexées au présent cahier des charges.

L'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité au regard de la réglementation applicable en cours, voire d'un éventuel renouvellement du contrat de bail et fera, d'une manière générale, son affaire personnelle de la situation locative.

## § Clientèle

## § Enseigne et nom commercial